



Dès la prochaine rentrée universitaire, l'Université propose à ses étudiants un nouveau droit sport facultatif de 1500 francs.

Ce droit, une fois réglé vous inscrit automatiquement à l'ASCUP (Association Sportive et Culturelle de l'Université de la Polynésie Française). En outre, il permettra de financer l'achat de matériels, de petits équipements ou encore de vous permettre de financer pour partie\* l'inscription à certaines grandes manifestations sportives du Fenua.

L'ASCUP est une association dédiée aux étudiants, salariées et professeurs de l'UPF ayant pour objectif le développement des activités physiques et sportives, mais aussi culturelles sur le campus. Elle donne accès aux activités sportives du campus (selon la disponibilité des places) : Basket, PPG, Tennis de Table, Badminton, Course à Pied, Ultimate, Randonnée, Danse Polynésienne... Mais également **aux créneaux dédiés** uniquement aux adhérents de l'ASCUP comme : Le Volley, le Futsal, le Basket, le Paddle... *Les heures de ces créneaux seront disponibles à la rentrée de septembre.*

Des événements sportifs seront créés au sein de l'ASCUP tout au long de l'année scolaire pour les membres comme le Parapente, le Paintball, l'Accrobranche, le BubbleFoot, de la Plongée sous-marine... Ces informations seront mises en ligne sur notre page Facebook : « **ASCUP UPF** », alors restez connectés !

Durant l'année universitaire, l'ASCUP prend en charge (pour ces membres) une partie du montant des frais d'inscriptions pour certains événements sportifs qui a lieu en Polynésie, quelques exemples : La Tahitienne, la Color Run, les Marathons, Le Triathlon des entreprises... Cette aide financière peut varier de 20% à 50% des frais d'inscription !

Tous les étudiants de l'UPF et de l'ESPE et les salariés et enseignants de l'UPF peuvent s'inscrire à l'ASCUP, en souscrivant le droit sport.

#### Pour s'inscrire, rien de plus simple :

- Fournir **obligatoirement** un Certificat Médical délivré par votre médecin personnel ou par le médecin de l'université qui le propose gratuitement (voir les heures d'ouvertures sur le site UPF). *Pour le paddle, il faudra un CM pour la pratique des sports nautiques ou pour la pratique du paddle*
- Remplir une **fiche de renseignement** au bureau des sports (situé dans la salle des sports)
- Une **cotisation** qui sera payée via un droit sport sur les chaînes d'inscriptions à l'UPF
- Une **Photo** (photo d'identité non obligatoire)

Une fois inscrit, une carte ASCUP vous sera remise, **vous devrez l'avoir en permanence** pour accéder aux activités sportives proposées durant l'année.

\* en fonction de leur coût et du montant global des droits récoltés.



Dès la prochaine rentrée universitaire, l'Université propose à ses étudiants un nouveau droit sport facultatif de 1500 francs.

Ce droit, une fois réglé vous inscrit automatiquement à l'ASCUP (Association Sportive et Culturelle de l'Université de la Polynésie Française). En outre, il permettra de financer l'achat de matériels, de petits équipements ou encore de vous permettre de financer pour partie\* l'inscription à certaines grandes manifestations sportives du Fenua.

L'ASCUP est une association dédiée aux étudiants, salariées et professeurs de l'UPF ayant pour objectif le développement des activités physiques et sportives, mais aussi culturelles sur le campus. Elle donne accès aux activités sportives du campus (selon la disponibilité des places) : Basket, PPG, Tennis de Table, Badminton, Course à Pied, Ultimate, Randonnée, Danse Polynésienne... Mais également **aux créneaux dédiés** uniquement aux adhérents de l'ASCUP comme : Le Volley, le Futsal, le Basket, le Paddle... *Les heures de ces créneaux seront disponibles à la rentrée de septembre.*

Des événements sportifs seront créés au sein de l'ASCUP tout au long de l'année scolaire pour les membres comme le Parapente, le Paintball, l'Accrobranche, le BubbleFoot, de la Plongée sous-marine... Ces informations seront mises en ligne sur notre page Facebook : « **ASCUP UPF** », alors restez connectés !

Durant l'année universitaire, l'ASCUP prend en charge (pour ces membres) une partie du montant des frais d'inscriptions pour certains événements sportifs qui a lieu en Polynésie, quelques exemples : La Tahitienne, la Color Run, les Marathons, Le Triathlon des entreprises... Cette aide financière peut varier de 20% à 50% des frais d'inscription !

Tous les étudiants de l'UPF et de l'ESPE et les salariés et enseignants de l'UPF peuvent s'inscrire à l'ASCUP, en souscrivant le droit sport.

#### Pour s'inscrire, rien de plus simple :

- Fournir **obligatoirement** un Certificat Médical délivré par votre médecin personnel ou par le médecin de l'université qui le propose gratuitement (voir les heures d'ouvertures sur le site UPF). *Pour le paddle, il faudra un CM pour la pratique des sports nautiques ou pour la pratique du paddle*
- Remplir une **fiche de renseignement** au bureau des sports (situé dans la salle des sports)
- Une **cotisation** qui sera payée via un droit sport sur les chaînes d'inscriptions à l'UPF
- Une **Photo** (photo d'identité non obligatoire)

Une fois inscrit, une carte ASCUP vous sera remise, **vous devrez l'avoir en permanence** pour accéder aux activités sportives proposées durant l'année.

\* en fonction de leur coût et du montant global des droits récoltés.